

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme LE MOIGNIC-GOUSSIES Leïla.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.
Mme Anne BARBET donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**48 - CONVENTION DE TREFONDS POUR LA POSE D'UNE CANALISATION
D'ASSAINISSEMENT EN TERRAIN PRIVE**

Monsieur André LABARTHE expose que, dans le cadre du projet de la Commune d'aménager les terrains cadastrés AO 299 & 522 en partie en zone de stationnement public (projet de parking « Gilbert », rue Ampère) il convient d'assurer un débouché aux eaux pluviales qui seront collectées. Ce cheminement empruntera les terrains privés propriété d'EDF (AO 468) sur une longueur de 55 m.

Ouï cet exposé et, après avis du Conseil d'Exploitation du 19/11/2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention présentée en annexe.

Ainsi délibéré à OLLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 décembre 2018.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 18/12/2018

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 18/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/12/2018